



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E185145

VALABLE JUSQU'AU 17/02/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/10/2023

3 000

Raison sociale : M 2P E

13 RUE DES BRANDES
ZI DES CHARRIERS
17100 SAINTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINTES CEDEX 490 082 757

Téléphone : 09 52 49 75 11

Fax :

Portable : 06 16 69 23 87

Siret : 490 082 757 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5407533

Site Internet :

E-mail : m2pe@m2pe.net

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20529032604

Responsabilité légale :

ARDOUIN HERVÉ GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20529032604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/02/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/02/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	11/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/09/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/02/2021
o Fenêtres de toit	18/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/02/2021
o Isolation des combles perdus	18/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.